

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal **du 29 janvier 2025**

Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux: DECHOZ Pierre, BEZIRARD Lionel, LOUNES Arlette, PETIT René, BOUQUERET Maryline, LEMONNIER Mélie, PETIT Yannick, SEBBAN Marc, VAILLANT Catherine, WACHEUX Cécilia.

Pouvoirs : COULETTE Lucie donne pouvoir à DECHOZ Pierre
BOUELLE Alain donne pouvoir à BEZIRARD Lionel.

Absent(s) excusé(s):
WALLECAN Philippe

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur DECHOZ Pierre, Maire
Le conseil municipal choisit pour secrétaire de séance Madame WACHEUX Cécilia

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 décembre 2024

1- Vente de la parcelle AH n°381 à l'Euro – délibération

Lors de la création du terrain de pétanque sur la parcelle AH n°378, il avait été convenu de céder au propriétaire riverain, Monsieur DROUARD, propriétaire de la parcelle AH n°376, la parcelle AH n° 381 d'une superficie de 106 m², propriété de la commune, afin de créer une zone tampon. Il convient de régulariser la situation par un acte notarié, ordonnant la cession de la parcelle communale à l'euro, à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, Accord à l'unanimité du conseil municipal.

2- Aménagement de la cour de l'école – Validation des devis – délibération

Les aménagements de loisir de la cour d'école, pont de singe, tunnel, garde-corps... réalisés par l'association des parents d'élèves, à la fin des années 80, ne respectent plus la législation en vigueur. Seule la butte de terre équipée du kiosque peut être conservée. Il convient donc pour le bien-être des 96 élèves de l'école, des enfants de 3 à 8 ans, de mettre en place de nouveaux équipements : parcours d'équilibre, jeux sur ressort, table de pique-nique.

À noter, que ces équipements seront utilisés par les enfants de 3 à 12 ans de la garderie du mercredi (20 à 25), ceux du centre de loisirs des petites vacances (40) et des vacances d'été (80). Activités scolaires, post et périscolaires concernant les enfants des deux communes du regroupement pédagogiques. Présentation d'un devis de la société Environnement Service pour un montant de 19966,33€ HT soit 23959,60€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis en lien avec cette affaire.

3- Aménagement de la cour de l'école - Demande d'octroi de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Lyons Andelle – délibération

Pour le Projet d'aménagement de la cour d'école, il convient de déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la CDCLA au titre de l'amélioration du cadre de vie des enfants de la commune.

Cette opération représente un montant total de 23959,60€ TTC (19966,33€ HT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la CDCLA.

4- SIAEPAP – Désignation d'un suppléant – délibération

A la demande du SIAEPAP, le conseil municipal désigne Lionel BEZIRARD au titre de 2^{ème} suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Lionel BEZIRARD au titre de 2^{ème} suppléant.

5- SILOGE 6 Courrier sur la vente de logement HLM dans la commune

Par courrier en date du 31 décembre 2024, la directrice de la SILOGE informe la commune de son intention de mettre en vente plusieurs logements. Un deuxième courrier, en date du 13 janvier, précise la nature des travaux dédiés à l'amélioration des 11 pavillons de la rue Alphonse PETIT.

Le conseil municipal prend connaissance de ces informations.

6- Commission de contrôle des listes électorales : Compte Rendu de la réunion du 17 décembre 2024

La commission réunit le 17 décembre prend connaissance des mouvements depuis la dernière liste arrêtée, données extraites du REU : 8 inscriptions – 3 radiations

Après examen de la liste générale, Monsieur le Maire précise que :

- 37 électeurs figurent encore sur le registre alors qu'ils ont quitté la commune.
- 2 électeurs sont inscrits plusieurs fois
- 3 électeurs sont inscrits sous une mauvaise adresse.

Le conseil municipal prend connaissance de ces informations.

7- Transport scolaire : construction de 2 abribus

Rue des Gournets et rue Bernard Denis – En attente de réponse de la région à notre demande de subvention.

8- SIEGE27 – Implantation d'une ombrière de parking

Suite à la pré-étude réalisée par le SIEGE27, concernant l'implantation d'une ombrière de parking au Centre Socio-Culturel, le syndicat départemental d'électricité propose de poursuivre le projet par la signature d'une convention de mise à disposition du parking.

Il convient pour la commune de prévoir au budget les ressources nécessaires à la mise en place de filet de protection liée à l'activité football, à la signalisation, à la gestion des eaux pluviales et à celle de l'éclairage sous l'ombrière.

Après consultation, le conseil municipal donne son accord

Questions diverses

- Travaux de voirie rue de Renneville : la circulation est interdite à compter du 3 février (sauf riverains et transports scolaires)
- Le BIM, distribution d'un BIM rétrospective 2024